



HALL A
APPARTEMENT 4 PIECES
n° A25 au 2^{ème} étage

ENTREE	5.79 m ²
SEJOUR / CUISINE	26.76 m ²
CHAMBRE 1	12.56 m ²
CHAMBRE 2	9.16 m ²
CHAMBRE 3	12.02 m ²
SDB / WC	5.13 m ²
SDE	3.30 m ²
WC	1.82 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	76.54 m²
Surface < 1,80m	2.95 m ²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	79.49 m²

SERIE NOTAIRE

LEGENDE

F : Fenêtre	⊠ : Applique extérieure
PF : Porte Fenêtre	SS : Sèche Serviette
VR : Volet Roulant	RD : Radiateur
VB : Volet Battants	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
PL : Placard	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
⊞ : Prise type RJ 45	▨ : Soffite / faux plafond
⊞ : Prise étanche	RP : Robinet de puisage
⊞ : Sonnette	

Echelle : 0 0.5 1 2m

Indice B Décembre 2017

Cuisine cloisonnable sous réserve avis favorable du bureau d'études

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.